

depuis qu'il est directeur du Conservatoire.

On conviendra qu'elles ont leur importance et que chacune d'elles a été provoquée par le souci d'élever le niveau artistique des études et de rendre les concours plus équitables.

Une réforme extrêmement importante qu'on ne peut attribuer au Conservatoire puisqu'elle relève de l'Institut, mais qui fut faite sur les instances de M. Th. Dubois, fut le transfert, au château de Compiègne, des concurrents pour le prix de Rome autrefois logés dans les affreux et insalubres bâtiments du faubourg Poissonnière.

M. Théodore Dubois a fréquenté le Conservatoire huit ans comme élève et trente-quatre ans comme professeur ou directeur. Il ne l'abandonne pas aujourd'hui complètement, puisqu'il fera encore partie du Conseil supérieur et des jurys de concours, mais il quitte l'enseignement et les fonctions officielles, après une vie de labeur, pour reprendre tranquillement sa vie d'artiste. Il garde le meilleur souvenir des dévouements et des sympathies qui l'entourèrent et a déjà oublié les quelques vexations qu'il eut à subir des uns ou des autres.

Saluons respectueusement sa vie de travail et de dévouement à l'art, et rendons justice à la droiture de son caractère, à l'équité et à la fermeté de ses décisions dans l'accomplissement d'aussi difficiles fonctions.

A. MANGEOT.

A Nos Lecteurs

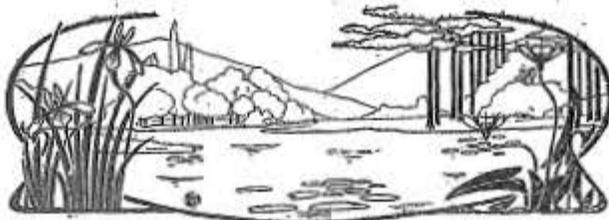
Malgré la fondation continuelle de nouveaux journaux de musique, le *Monde Musical* n'a cessé de suivre une progression croissante dans le nombre de ses abonnés.

La situation qu'il a acquise aujourd'hui lui permet d'aborder une série d'améliorations importantes qui ne manqueront pas d'accroître encore son développement.

Nous nous proposons de les étudier pendant les vacances et, à cet effet, nous invitons tous nos abonnés à nous faire part de leurs observations et à nous exprimer leurs désirs. Ils trouveront plus loin un questionnaire que nous leur serons très obligés de remplir et de nous renvoyer.

Il est fort possible que nous ne puissions pas tenir compte de toutes les demandes car il s'en trouve parfois de contradictoires, mais nous nous efforcerons de donner satisfaction au plus grand nombre d'entre elles.

Toute chose étant perfectible, nous ne prétendons pas que nous arriverons du premier coup à la réalisation définitive de nos propres désirs, mais nous ne cesserons d'en poursuivre l'accomplissement et cela d'autant plus rapidement que nos abonnés voudront bien nous aider de leurs conseils et de leurs encouragements.



Une Nouvelle forme Musicale

On connaît le passage fort curieux de l'*Art Romantique* de Baudelaire où le grand poète raconte l'impression qu'il emporta de l'ouverture de *Lohengrin*, et comparant son récit à celui de Liszt, puis à la notice rédigée par Wagner, constate l'étrange analogie des ordres d'images suggérés.

Ces trois hommes, l'un compositeur, l'autre pianiste, le dernier poète, éprouvent tous trois « la sensation de la béatitude spirituelle » et physique, de l'isolement, de la contemplation de quelque chose d'infiniment grand « et infiniment beau; d'une lumière intense » qui réjouit les yeux et l'âme jusqu'à la « pâmoison, et enfin, la sensation de l'espace » étendu jusqu'aux dernières limites concevables ».

De cette coïncidence des plus étranges, certains musicographes n'ont pas hésité à tirer des conclusions trop générales, assurant que la musique purement instrumentale était capable d'exprimer non seulement des états de conscience comme la joie, la tristesse, l'enthousiasme, l'abattement, mais encore les nuances précises des différents sentiments. Il y a là quelque exagération. Il suffit, pour s'en convaincre, de se livrer à l'expérience suivante: qu'on joue à dix auditeurs un morceau dont on ne leur donnera pas le titre, et qu'on leur demande de préciser quel sentiment il exprime. On arrivera la plupart du temps à ce résultat: très peu, s'ils se montrent sincères, auront pu assigner une nuance déterminée d'un sentiment déterminé au morceau entendu. Si quelques-uns l'ont fait, leurs avis divergeront. En supposant le morceau d'un caractère gai, l'un se sera représenté à l'audition le retour au pays natal après l'exil, l'autre, une danse de jeunes filles, un troisième un chant d'allégresse, un autre, le triomphe de l'amour heureux, etc. Il y a doute, puis divergence dans les images que le morceau suggère. La musique purement instrumentale ne peut donc exprimer d'une façon précise les sentiments et les émotions humaines.

Ce rôle est dévolu à la musique vocale.

C'est ici le lieu de délimiter avec quelque soin la musique instrumentale et la musique vocale.

La musique instrumentale atteint un degré de profondeur et d'intensité que la musique vocale ne peut atteindre. Elle est considérée avec raison comme la plus purement musicale des formes usitées. Débarrassée de tous liens terrestres, elle transporte l'auditeur dans un monde irréel et développe chez lui des émotions supra-humaines.

La musique vocale, au contraire, qui n'est que la mise en valeur d'un texte poétique, demeure essentiellement humaine. Moins libre, subordonnée au rythme des mots et des idées, elle ne peut s'élever vers les régions sereines où plane sa sœur ailée. Par contre, les senti-

ments qu'elle exprime avec précision la rendent accessible à un plus grand nombre et lui font trouver de ces accents directs, de ces cris d'amour, de haine ou d'enthousiasme qui étreignent les foules.

La musique instrumentale agit par la succession des sons, leur rythme et le timbre des instruments qu'elle emploie.

La musique vocale agit par l'effet d'un instrument spécial, d'un charme et d'une puissance incomparables: la voix humaine.

Ces différences étant établies, on est assez naturellement amené à se demander si nulle fusion n'est possible entre ces deux formes d'art. Ne saurait-on concevoir une musique instrumentale qui, sans rien perdre de sa divine liberté, s'enrichirait de la voix humaine?

C'est la question qu'un distingué compositeur de musique de chambre, M. G. Alary, s'est posée voici quelques années.

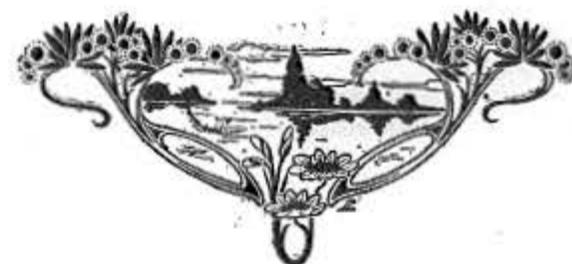
Il y a donné deux réponses. Il a d'abord fait exécuter à *La Trompette* deux morceaux écrits dans le style bien tranché de la musique de chambre avec les instruments habituels du genre, auxquels il avait adjoint la voix humaine traitée, elle aussi, comme un instrument sans articulation, c'est-à-dire en vocalises.

En second lieu, il a fait exécuter cette année un quintette pour piano, soprano, contralto, ténor et basse, dans lequel les voix, tout en restant traitées comme des instruments, articulaient des paroles d'un sens vague et flottant. Cette tentative parut tout à fait heureuse. L'effet qu'un misonéisme dû à l'habitude avait pu faire paraître bizarre à quelques-uns ne se reproduisit plus, grâce à l'articulation, qui offrait encore l'avantage de faciliter l'émission de la voix. Les paroles étaient suffisamment imprécises pour que l'esprit ne fût pas guidé vers la précision ordinaire de la musique vocale, mais restât dans le domaine des impressions sensibles propre à la musique instrumentale. Ceux pourtant qu'une disposition particulière oblige à objectiver toutes les sensations qu'ils éprouvent pouvaient, grâce aux mots entendus, évoquer des images exactes.

L'œuvre de M. Alary, divisée en deux parties, un *Andante* et un *Allegro*, fut exécutée avec un vif succès à la *Trompette*, à la *Société de Musique d'Ensemble* de M. R. Lenormand et dans les salons de l'*Eclectique*.

La possibilité se trouve donc démontrée d'une fusion entre ces deux formes d'art en apparence inconciliables, musique instrumentale et musique vocale. Il serait à souhaiter que de jeunes compositeurs s'engageassent dans la voie ouverte par leur aîné et dotassent l'art français d'un répertoire de musique de chambre vocale. Je les avertis seulement, afin de leur éviter de pénibles surprises, qu'il devront s'adresser, pour l'exécution de leurs œuvres, à de parfaits musiciens, infiniment supérieurs à la moyenne des chanteurs de concert. Si la vogue de cette nouvelle forme d'art pouvait contribuer à développer la musicalité des chanteurs, ce serait déjà un résultat.

Jean DESPLÉIADES.



LE SAMUD

CLAVIER MUET DURCISSEUR BREVETÉ S. G. D. G.
Chez tous les marchands de pianos et de musique de Paris et des Départements
et chez M. L. PINET, seul concessionnaire, 66, Cours de Vincennes, Paris.